



Le 14 janvier 2026

ASF
Mme RUNG Amélia
Directrice des Ressources Humaines
74 allée de Beauport
CS 90304
84278 Vedène Cedex

Objet : Propositions FO NAO 2026.

Madame la Directrice,

Dans le cadre de la négociation annuelle obligatoire sur les salaires, le syndicat **Force Ouvrière** souhaite vous présenter par écrit les propositions que notre délégation portera lors de la prochaine réunion prévue le **21 janvier 2026 à Vedène**.

Ces propositions tiennent compte :

- du contexte inflationniste des 12 derniers mois,
- de la hausse du **SMIC au 1er janvier 2026 (+1,18 %)**,
- de la prime d'ancienneté (0,38 %),
- de la perte de pouvoir d'achat subie par les salariés d'ASF depuis plusieurs années (40 à 50 % des salariés EXE/MQ sans AI, avec des AG inférieures à l'inflation),
- et de la fin de l'exonération des cotisations sociales sur la prime d'éloignement suite au contrôle URSSAF.

Notre objectif est clair : **redynamiser les salaires de base des classes moyennes**, dont le pouvoir d'achat s'est fortement dégradé. Nous proposons **une enveloppe salariale globale équivalente à 2 % de la masse salariale**, proposition raisonnable au regard du contexte national et des excellents résultats du secteur autoroutier.

La répartition reste à négocier, mais nous serons attentifs à :

- la hauteur de l'AG pour chaque catégorie,
- la préservation des écarts avec le SMIC,
- la reconnaissance de l'ancienneté.

Éléments complémentaires à intégrer dans l'accord :

- AG pour la maîtrise d'encadrement au même niveau que celle des ETAM.
- Talon minimum pour les cadres aligné sur l'AG des ETAM et ME.
- La compensation totale des cotisations sociales relatif à la prime d'éloignement pour ceux qui en étaient exonérés avant la directive de l'URSSAF.
- Revalorisation de l'astreinte.
- Revalorisation des frais de restauration et d'hôtellerie.

Nous rappelons que certains critères ne doivent pas entrer dans la NAO :

- Rattrapage salarial,
- Changement de classe conventionnelle,
- Promotion en cours d'année.

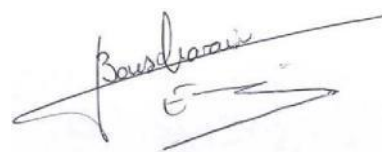
D'autres propositions pourront être présentées le 21 janvier, mais les mesures ci-dessus sont essentielles pour parvenir à un accord **équilibré, juste et équitable**.

Enfin, nous affirmons que cette NAO est une opportunité majeure pour renforcer la confiance et l'engagement des salariés. Les décisions qui seront prises ne se limiteront pas à des chiffres : elles enverront un signal fort sur la reconnaissance et la valorisation du travail de chacun. Un dialogue social constructif aujourd'hui sera la clé pour fédérer les équipes autour des projets stratégiques de demain, et préludera de notre engagement à vous soutenir ou pas dans le futur processus d'appel d'offre sur le renouvellement du contrat de concession. Ensemble, nous pouvons bâtir un accord qui donne envie de s'investir et de porter haut les ambitions de notre entreprise.

Nous espérons que nos propositions retiendront votre attention et restons pleinement ouverts à la discussion.

Dans l'attente de votre retour, veuillez agréer, **Madame la Directrice**, l'expression de nos salutations distinguées.

Eric BOUSCHARAIN

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Bouscharain', with a stylized flourish underneath.

DSCP FO ASF